

Ce sentier permet de découvrir un paysage boisé de fin de collines d'Artois, entrecoupé de canaux et de watergangs. Le relief varié offre un panorama unique, une superbe balade avec vue imprenable.

Durée	3h 50	Difficulté	Moyenne
Distance	11,91 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	154 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	145 m	Commune	Muncq-Nieurlet (62890)
Point haut	95 m		
Point bas	9 m		



Trace n° 16983

Description

Stationnement sur le parking en face de l'église.

(D/A) Partir en tournant le dos au café le Starter et à la route D217 qui mène à [Ruminghem](#).

(1) Au niveau de l'école publique, prendre à droite la Rue de la Paix.

(2) Au stop, traverser la route et continuer tout droit toujours sur la Rue de la Paix.

(3) Après 550 m prendre à gauche la Rue de la Belle Vue qui monte.

(4) Au niveau de la ferme continuer à droite le sentier qui continue de monter.

Après la courbe en sous-bois, on débouche au niveau de bâtiments, c'est la ferme Notre-Dame.

(5) Continuer tout droit par la route qui monte jusqu'au réservoir.

(6) Quitter la route goudronnée pour prendre à droite le chemin en terre. Après 700m au niveau de la végétation arrêtez-vous et retournez-vous. Sur votre gauche très beau panorama avec Tournehem au pied du plateau. En face la forêt de Tournehem. Au-dessus du plateau mais non visible, Boulogne qui est à 40km. A droite du plateau, les éoliennes de Fiennes.

Derrière vous, sur votre droite quand vous suiviez le sentier, le littoral avec [Dunkerque](#) et la centrale de [Gravelines](#).

Un peu plus loin deux murs en béton, ancienne rampe de lancement de V1. Dans le prolongement des deux murs vous visez Londres qui est à 175km à vol d'oiseaux.

(7) Redescendre sur le Communal le village en face de vous. Admirez de nouveau le paysage. En bas vous rejoignez une route goudronnée.

(8) Partez à gauche sur 450m.

Au carrefour, serrer à gauche pour prendre le chemin «Saint-Gilles Est». Cette route goudronnée va se transformer en chemin de terre. Continuer toujours tout droit.

(9) Traverser la D219 et continuer en face du chemin de terre.

Au bout du carrefour en T, prendre à gauche pour monter et rejoindre l'entrée de la forêt d'Eperlecques.

Entrer dans la forêt et continuer à monter.

(10) À la patte d'oie (panneau sens interdit à 200m), prendre à gauche, pour rejoindre la D219.

(11) Continuer tout droit en face de vous sur la route. **Soyez très prudent**

(12) Après 800m, prendre à gauche la Rue de la Panne. (pas d'autre possibilité)

Très belle vue sur tout le littoral. À gauche les immeubles en blancs c'est [Calais](#). En face avec ses six réacteurs, la centrale de Gravelines, puis en continuant vers la droite les grues du port ouest de Dunkerque, Solac et le port de Dunkerque. C'est 40km de littoral qui s'offre sous vos yeux.

(6) Le chemin vous ramène à la ferme Notre Dame.

(5) Passer entre la ferme et le bâtiment abritant les engins agricoles en empruntant le chemin de terre. C'est le chemin prit à l'aller.

Vous rejoignez la ferme de la Belle-Vue en bénéficiant du panorama sur le littoral.

Points de passage

D/A Stationnement sur le parking en face de l'église

N 50.84894° / E 2.113697° - alt. 9 m - km 0

1 Rue de la Paix

N 50.847267° / E 2.114689° - alt. 13 m - km 0.2

2 Stop

N 50.84412° / E 2.114282° - alt. 25 m - km 0.6

3 Rue de la Belle Vue

N 50.839764° / E 2.112672° - alt. 38 m - km 1.15

4 Sentier près de la Ferme de Belle vue

N 50.837921° / E 2.113824° - alt. 53 m - km 1.37

5 Ferme Notre-Dame

N 50.834506° / E 2.116809° - alt. 70 m - km 2.11

6 Carrefour de la boucle

N 50.833779° / E 2.119139° - alt. 78 m - km 2.31

7 Vers le Communal

N 50.827628° / E 2.126137° - alt. 94 m - km 3.18

8 Route à gauche

N 50.818731° / E 2.117594° - alt. 39 m - km 4.45

9 Traversée de la D219

N 50.822546° / E 2.141788° - alt. 16 m - km 6.32

10 À gauche à la patte d'oie

N 50.833744° / E 2.138681° - alt. 82 m - km 8.01

11 Tout droit sur la D219

N 50.832938° / E 2.132554° - alt. 83 m - km 8.45

12 À gauche, Rue de la Panne

N 50.834819° / E 2.124289° - alt. 78 m - km 9.24

D/A Stationnement sur le parking en face de l'église

N 50.848926° / E 2.113718° - alt. 9 m - km 11.91

- (4) À la ferme continuer à gauche (en face c'est un chemin privé).
- (3) En bas vous rejoignez la route goudronnée que vous suivez par la droite.
- (2) Au stop prendre en face.
- (1) À l'école- mairie, serrer à gauche pour rejoindre l'église et le point de départ (D/A) .

Informations pratiques

Vous êtes en pleine nature sur tout le circuit sans aucun ravitaillement.
Prévoir de l'eau et un encas.

À voir

Un peu d'Histoire:

On trouve les premières traces du village en 1145, il s'appelle alors NIWERLEDE puis au fil des années, en 1460, on l'appelle MONCQUIEWERLET, on le retrouve en 1720 avec le nom de MUNCQ-NIEURLET, les moines sont passés par là et une rivière a été creusée MUNCQ (moines) NIEURLET (nouvelle rivière). Les moines venus de Clairmarais ont mis en valeur les terres. Notre Commune est avant tout agricole: polyculture, un peu d'élevage et une partie en bois. Deux cours d'eau traversent la Commune et sont réputés pour la pêche aux brochets, la truite et aux poissons blancs.

Église Saint Joseph du 19ème.

L'église date de 1862, elle dépend du doyenné d'Audruicq.

La Commune a eu l'honneur au siècle dernier d'avoir un enfant du village nommé évêque Monseigneur Joseph Évrard né dans cette Commune en 1889, décédé à la maison de retraite de Saint-Omer et est inhumé à Calais.

La famille a légué sa crosse à l'Église après sa mort, elle y est toujours exposée.

Le blockhaus d'Eperlecques est un immense blockhaus de béton armé, construit à la fin de la Seconde Guerre mondiale dans la forêt d'Eperlecques. Il était destiné à lancer les fusées V2, destinées à détruire Londres.

Le Blockhaus est ouvert tous les jours (Dimanche et jours fériés compris).

Fermeture annuelle : Décembre, janvier et février.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-muncq-nieurlet/>

[illegible]

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

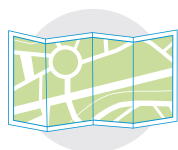
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



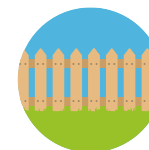
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



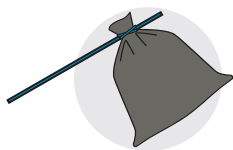
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.